

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine-et-Loire

Division des Ressources Humaines

Liberté Égalité Fraternité

Béatrice BOUCAUD
Cheffe de la DRH
Bureau de la Gestion collective
Dossier suivi par :
Myriam VERDON
Cheffe de bureau

Mél: drh-gestionco49@ac-nantes.fr

Benoît FORESTIER
Inspecteur de l'Éducation nationale ASH
Dossier suivi par :
Lise BROCHU
Secrétariat
Mél : ien.ash49@ac-nantes.fr

Cité administrative 15 bis rue Dupetit Thouars 49047 Angers CEDEX

http://www.ia49.ac-nantes.fr/

Angers, le 12 janvier 2024

L'Inspecteur d'académie Directeur académique des services de L'Éducation nationale de Maine et Loire

à

Mesdames les enseignantes et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré public s/c de

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation nationale Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des établissements médico-sociaux ou de santé

Objet : stage de formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI)

Les personnels qui souhaitent faire acte de candidature, pour intégrer la formation préparatoire au Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive session 2024-2025 formuleront leur demande par voie dématérialisée, à partir de l'application accessible dans l'ETNA entre le 29 janvier et le 23 février 2024.

Chaque enseignant, qui le souhaite, y complètera l'ensemble des champs obligatoires puis validera sa candidature.

L'Espace de Travail Numérique Académique (ETNA) est accessible sur le site Internet <u>www.ac-nantes.fr</u> puis intranet ETNA (dans accès rapide) avec votre identifiant et votre mot de passe l-prof.

Il convient de noter que cette campagne de candidature a pour objet de recenser l'ensemble des souhaits pour chacun des parcours de formation conduisant aux épreuves de la certification, sans pour autant augurer d'ores et déjà des possibilités de départ.

En conséquence, en fonction des priorités de formation retenues, in fine, au titre de l'année 2024-2025 et des modules de professionnalisation pour lesquels des stages seront mis en place, les candidats concernés seront invités à passer devant une commission départementale.

Enfin, comme chaque année, une réunion de présentation du CAPPEI, mais aussi de l'enseignement adapté et spécialisé vous est proposée. Elle se tiendra le

Lundi 22 janvier 2024 à 18h à distance

Les enseignants intéressés par cette réunion voudront bien préalablement en informer le pôle ASH : <u>ien.ash49@ac-nantes.fr</u>, pour le 19 janvier 2024 au plus tard. Le lien pour se connecter à la visio vous sera alors envoyé par mail dans la journée du 22 janvier 2024.

L'inspecteur d'académie